

# Souveraineté numérique de la Suisse

## Swisscom et La Poste : Gardiens des données personnelles des habitants

La Confédération suisse, reconnue pour son engagement en faveur de la confidentialité et de la protection des données, propose une solution visant à renforcer sa souveraineté numérique. Cette résolution implique la collaboration de deux entités de confiance, Swisscom et La Poste, pour pré-server les données sensibles des citoyens et résidents suisses. L'objectif est de garantir que ces informations demeurent en Suisse, minimisant ainsi les risques de cyberattaques et affirmant l'indépendance nationale en matière de gestion des données.

## Élargissement du Service Universel

Pour réaliser cet objectif ambitieux, le Service Universel sera élargi. Swisscom et La Poste, dont l'actif est majoritairement détenu par la Confédération, joueront un rôle central dans cette initiative. Elles mettront en place conjointement des solutions pour garantir que les données personnelles sensibles, telles que les données biométriques et les dossiers patients, soient exclusivement stockées en Suisse.

## Inclusion des sociétés locales

En complément de Swisscom et La Poste, des sociétés locales disposant de centres de données en Suisse pourront se joindre à cette initiative. Ces sociétés devront répondre à des critères sociaux et éthiques stricts et être couvertes par une Convention collective de travail (CCT). Cette mesure vise à garantir un cadre de protection rigoureux et une gestion responsable des données personnelles.

## Rémunération et cadre de mise en œuvre

Pour l'élargissement du Service Universel, Swisscom et La Poste seront dûment rémunérées. Ce financement assurera la mise en place et le maintien des infrastructures nécessaires à la protection des données. Par ailleurs, une initiative populaire, des postulats et des motions seront présentés par nos relais à Berne. Des actions concertées de nos représentants au sein des Conseils d'administration de Swisscom et La Poste soutiendront également cette démarche.

## Accessibilité pour tous les citoyens

Chaque citoyen et résident de Suisse, y compris les seniors, pourra soumettre des demandes concernant la protection de leurs données personnelles aux guichets postaux ou en ligne. Les données sécurisées seront stockées dans des centres de calcul Swisscom situés en Suisse, réduisant ainsi les risques de cyberattaques et renforçant la souveraineté nationale.

## Éviter la fracture numérique

Cette initiative vise également à prévenir une fracture numérique entre les habitants de la Suisse, que ce soit entre différentes régions ou entre générations. En garantissant un accès équitable et sécurisé aux services de protection des données, cette mesure contribuera à créer une société plus inclusive et solidaire.

En conclusion, cette résolution marque un pas décisif vers la souveraineté numérique de la Suisse. En confiant la protection des données sensibles à Swisscom, La Poste et des sociétés locales rigoureusement sélectionnées, la Confédération assure une gestion responsable et sécurisée des informations personnelles de ses citoyens. Cette initiative renforcera non seulement la sécurité des données, mais également la confiance des habitants dans les institutions suisses.